

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Présentation de l'entreprise

Expert'Depil Joséphine, 429 Rocades des Playes Espace Beauté et Bien-être 83140 Six-Fours-les-Plages.
SIRET : 924 658 446 00019

2. Objets et Champ d'Application

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre Expert'Depil Joséphine et ses clients dans le cadre des prestations de services et produits proposés. Elles prévalent sur toute autre condition figurant dans tout autre document.

3. Prestations et Tarifs

Expert'Depil Joséphine s'engage à fournir des prestations photo-dépilations conformes aux normes en vigueur. Les tarifs des prestations peuvent être modifiés sans préavis. Les devis sont personnalisés et sont disponibles sur demande. Un devis est valable 1 mois à compter de sa date d'édition.

4. Modalités de Paiement

Les modes de paiement acceptés sont les suivants : Chèques à l'ordre : Expert'Depil, Espèces, Prélèvements automatiques (sous réserve de l'établissement d'un mandat de prélèvement automatique dûment complété). Le paiement doit être effectué à réception de la facture, sauf conditions particulières mentionnées dans le devis ou contrat.

5. Annulation et Report de Rendez-vous

Toute annulation ou report de rendez-vous doit être effectué au moins 48 heures à l'avance. En cas de non-respect de ce délai, Expert'Depil Joséphine se réserve le droit de facturer des frais d'annulation.

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :
La Société Médiation Professionnelle
www.mediateur-consommation-smp.fr
24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

7. Litiges et Droit Applicable

En cas de litige, les parties s'efforceront de résoudre le différend à l'amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents conformément au droit en vigueur.

8. Responsabilité

Les produits, les invitations, les cadeaux et les prestations proposées par Expert'Depil Joséphine sont conformes à la législation française en vigueur. Expert'Depil Joséphine s'engage à exercer ses prestations avec diligence et professionnalisme. Cependant, la responsabilité de l'entreprise ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de faute imputable au client. Expert'Depil Joséphine ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de force majeure, des perturbations grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou Communication ainsi que d'une éventuelle panne de machine. Expert'Depil Joséphine ne pourra être tenue pour responsable de tout dommage direct qui pourrait survenir du fait de l'achat des produits et/ou invitation cadeau et/ou prestation. Expert'Depil Joséphine ne saurait être responsable de toute perte de données au fichier. Il appartient à l'acheteur de procéder à toutes les sauvegardes nécessaires. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser des produits et ou invitation cadeau et/ou prestations, en raison notamment d'une incompatibilité de matériel, ne peut engager la responsabilité Expert'Depil Joséphine ni donné lieu à dédommagement ou remboursement. Le site Internet Expert'Depil Joséphine contient également des informations provenant de tierce personne. Expert'Depil Joséphine ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages résultant de l'utilisation, de l'accès à, ou de l'incapacité à utiliser ces informations tierces

9. Confidentialité

Toutes les informations personnelles communiquées par le client resteront confidentielles et ne seront, en aucun cas, transmises à des tiers sans consentement préalable.

10. Modification des Conditions

Expert'Depil Joséphine se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente . Les clients seront informés des modifications par tout moyen jugé approprié par l'entreprise.

11. Achat

Tout achat suppose l'adhésion sans restriction des réserves aux présentes conditions générales de vente. À partir du moment où l'acheteur a enregistré son achat en validant son paiement il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve les présentes conditions générales de vente, les prix, volume et quantité de produits et/ou invitation cadeau et/ou prestation proposé(e)s à la vente et acheté(e)s. Aucun achat (forfait, chèque cadeau, produits cosmétiques ou autres) ne sera remboursé. Aucun achat de prestations, de produit acheté en centre à la suite d'une demande initiale d'information ou de rendez-vous et qui a conduit à

l'achat de ladite prestation ou du produit ne sera remboursé et ceci intégralement ou partiellement. Cependant, si le client ne peut plus poursuivre les séances achetées dans le cadre d'un forfait par exemple pour des raisons médicales uniquement (certificat médical obligatoire), un remboursement sera proposé de l'équivalent du montant suivant : valeur du forfait moins la valeur consommée (nombre de séances réalisées). Aucun produit cosmétique ne sera remboursé ou échangé.

12. Clause RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

A. Collecte de Données : le client reconnaît que, dans le cadre de l'exécution du contrat, Expert'Depil Joséphine peut collecter et traiter des données personnelles conformément aux dispositions du RGPD. Les détails de la collecte et du traitement des données sont spécifiés dans la politique de confidentialité disponible sur le site internet de l'entreprise. B. Droits du Client : le client dispose des droits prévus par le RGPD, notamment le droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition au traitement de ses données personnelles. Pour exercer ces droits, le client peut contacter Expert'Depil Joséphine conformément aux procédures décrites dans la politique de confidentialité.

13. Forfait / Informations Préable

Le client prend connaissance des forfaits dit « illimités » en dépilation, sont illimités sous réserve que le client suive le protocole Expert'Depil Joséphine et notamment le respect de l'espace spécifique entre deux séances qui lui aura été annoncé et expliqué lors de son rendez-vous d'information. Si le client ne respecte pas ce protocole garant d'un traitement optimal, le centre se réserve le droit de limiter le traitement à six séances étant par ailleurs précisé que toutes les séances doivent être réalisées sur une période maximale de 18 mois à compter de la date de la première séance (un traitement en épilation durant moyenne 14 mois). À l'exception de cas de grossesse survenue en cours de traitement, toute durée de plus de quatre mois entre deux séances entraînent la résiliation immédiate et définitive d'un forfait en cours. Pour les zones dites hormonales-dépendantes (dos, épaules, torse, menton, aréoles, ventre, visage) le traitement sera limité à six séances, les repousses de poils sur cette zone sont un facteur indépendant des compétences Expert'Depil Joséphine. Le client prend connaissance que le traitement ne fonctionne pas sur le duvet même noir, les poils blonds, châtain clair, roux et blanc. Des problèmes thyroïdiens non équilibrés peuvent causer des problèmes de repousse, mais pas à proprement parler de repousse paradoxale, qui est de la repousse à distance d'un endroit traité. Il se peut d'avoir de la stimulation sur le visage avec les stérilets Mirena par exemple et nous ne pouvons pas garantir les résultats, le traitement s'arrêtera donc à six séances.

14. Loi applicable

La vente de produits, d'invitations cadeaux et de prestations Expert'Depil Joséphine sont soumises à la loi française en vigueur.

15. Retard de paiement

L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dû aux créanciers en cas de retard de paiement est redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € exigible en cas de non-paiement à la date de règlement. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire. Le fait pour l'une des parties, de ne pas se prévaloir de manquement auprès de l'autre partie des quelconques obligations visées au sein des présentes conditions générales de ventes ne saurait être interprété pour l'avenir comme une revendication à l'obligation cause.